

Message de Patrick Bloche à la DASCO sur la rentrée

Le Gonidec De Kerhalic, Marie

jeu. 02/09/2021 17:36

À : DASCO Tous les personnels <DASCOtouslespersonnels@paris.fr>;

Cc: Peyraube, Cyrille <cyrille.peyraube@paris.fr>; DELPAL, Bérénice <berenice.delpal@paris.fr>; Laurier, Eric <eric.laurier@paris.fr>; Hammel, Delphine <delphine.hammel@paris.fr>; Phelizot, Maud <maud.phelizot@paris.fr>; Bailly, Renaud <renaud.bailly@paris.fr>;

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint un message de Patrick Bloche, Adjoint à la Maire de Paris chargé de l'éducation, de la petite enfance, des familles, des nouveaux apprentissages, en charge du Conseil de Paris, adressé aux agents de la DASCO.
Cordialement,

Chère Madame, cher Monsieur,

En cette période de rentrée scolaire, je tenais particulièrement à vous remercier pour votre engagement pour accueillir les élèves des écoles maternelles et élémentaires publiques dans de bonnes conditions, dans un contexte sanitaire qui appelle encore à une grande vigilance.

Votre engagement est précieux et je sais que beaucoup d'entre vous ont travaillé cet été pour les nombreuses missions de la DASCO : accueillir les enfants dans les centres de loisirs, permettre le bon déroulement des séjours, assurer l'entretien des bâtiments ou encore bien sûr préparer la rentrée scolaire.

Cette année encore, nous continuerons à unir nos forces face au Covid-19 et la Ville de Paris est mobilisée pour assurer les meilleures conditions sanitaires possibles. Outre le gel, les masques ou le nettoyage renforcé, c'est bien sûr la vaccination que se portent nos efforts. Les élèves de plus de 12 ans, dans les collèges, auront un accès privilégié à la vaccination grâce à un partenariat entre les établissements et les centres de vaccination. L'accès aux établissements scolaires pour les associations continuera à être strictement encadré et le contrôle du pass sanitaire sera instauré.

Par ailleurs, la pose de plus de 500 capteurs de CO2 dans un échantillon de crèches, d'écoles et de collèges a produit des résultats intéressants qui nous rappellent qu'une aération très régulière est indispensable. Nous poursuivrons nos actions en faveur de la qualité de l'air des salles et des réfectoires.

La signature prochaine du **3^{ème} projet éducatif de territoire de Paris** (PEDT) avec le Rectorat, la Préfecture de Région et la Caf de Paris est un marqueur fort de cette rentrée. Ce nouveau PEDT, élargi à la petite enfance, renforce la construction d'un continuum éducatif pour des parcours éducatifs toujours plus cohérents. Il concernera donc les enfants et les jeunes de 0 à 16 ans. Sa durée est étendue à 5 ans au lieu de 3 pour permettre une meilleure mobilisation des équipes, favoriser son appropriation par les professionnels et les familles et permettre la construction de projets dans la durée. Enfin, il a été territorialisé et chaque arrondissement a pu développer des fiches-actions très concrètes. Je vous encourage à vous en saisir pour développer des actions éducatives dans votre établissement avec l'ensemble des partenaires.

Face à l'urgence climatique, dont l'été nous a rappelé la dramatique réalité, la Maire de Paris a également souhaité permettre aux jeunes parisiennes et parisiens de 9 à 25 ans de se doter des outils pour comprendre et agir, prendre leur destin en main et trouver ensemble des solutions conduisant à des actions concrètes. C'est l'objet de l'**Académie du Climat** qui ouvrira courant septembre dans l'ancienne mairie du 4^{ème} arrondissement. Ce lieu, unique au monde, intègre un volet de formation et de sensibilisation aux enjeux climatiques et environnementaux. Un programme très riche sera proposé aux établissements scolaires qui pourront s'inscrire aux différents ateliers proposés sur le temps scolaire.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle rentrée et une belle année scolaire.

Très cordialement à vous.

Patrick Bloche

Adjoint à la Maire de Paris chargé de l'éducation, de la petite enfance, des familles, des nouveaux apprentissages, en charge du Conseil de Paris